

Conditions générales de vente

1. CHAMP D'APPLICATION ET VALIDITE

- 1.1 Les présentes conditions générales de vente ("CGV") régissent les relations contractuelles entre le client et Hugentobler Spezialleuchten AG ("HSL").
- 1.2 Les CGV s'appliquent à la livraison de produits et à la réalisation d'installations ("produits") ainsi qu'à toutes les prestations de service ("prestations de service"). Elles s'appliquent à tous les produits et services (collectivement les "prestations") que le client achète à HSL, même s'il n'est pas fait référence aux CGV dans un cas particulier.
- 1.3 Les conditions générales du client sont exclues.

2. CONTRAT / ELEMENTS DU CONTRAT

- 2.1 Une commande devient juridiquement valable dès qu'elle nous parvient par téléphone, par e-mail, par fax ou par écrit. Les confirmations de commande sont établies à partir de CHF 5'000.-- ou sur demande.
- 2.2 Les prix s'entendent hors TVA pour un paiement dans les 30 jours suivant la date de facturation, net, sans aucune déduction. Les déductions non justifiées seront refacturées. Le lieu d'exécution des paiements est 8570 Weinfelden, CH.
- 2.3 Nous nous réservons le droit de modifier les prix, les rabais et les conditions de paiement ainsi que les données techniques, les désignations et les exécutions de l'assortiment. En cas de baisse des prix, les nouveaux prix s'appliquent à toutes les commandes non exécutées. Les augmentations de prix sont annoncées à temps et s'appliquent à partir de la date de référence.
- 2.4 Les délais de livraison indiqués sont sans garantie. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les retards ou les restrictions de livraison; ils n'autorisent pas l'acheteur/l'acheteuse à réclamer des dommages et intérêts de quelque nature que ce soit.

3. TRANSPORT / PASSAGE DU DANGER

- 3.1 Sauf accord contraire, la livraison est effectuée par la poste ou par camion, aux frais, risques et périls du client. La marchandise reste la propriété de HSL jusqu'au paiement complet. Les livraisons partielles sont facturées comme des livraisons individuelles.
- 3.2 Si l'expédition est retardée à la demande du client ou pour d'autres raisons non imputables à HSL, le risque est transféré au client à la date initialement prévue. A partir de ce moment, le stockage des produits se fait aux frais et aux risques du client.

4. GARANTIE

- 4.1 Le délai de garantie de nos produits est de 24 mois à compter de la date d'expédition, pour autant qu'aucune intervention inappropriée n'ait été effectuée. Les lampes flash (6 millions de flashes maximum) et les ampoules des lampes sont exclues. Leur durée de vie est limitée à la période de garantie du fabricant de l'ampoule. Les produits défectueux ou non conformes sont remplacés ou réparés au client final pendant la période de garantie. Les frais de démontage et de montage, les frais de déplacement et de voyage sont en principe à la charge du client et ne font donc pas partie de notre garantie. Par principe, exclus de la garantie sont les dommages ainsi que les dommages consécutifs causés par/aux :
 - un montage incorrect et/ou un entretien et une maintenance négligés ou incorrects
 - mise en service et utilisation non conformes
 - utilisation non conforme à l'usage prévu
 - destruction par négligence ou malveillance
 - dommages mécaniques dus à un transport ou à un stockage inappropriés
 - réparations effectuées par des tiers sans notre accord préalable
 - utilisation de composants étrangers ou modification du produit sans notre accord
 - influences extérieures telles que feu, eau, produits alcalins, pluie, neige, tempête ou autres cas de force majeure
 - les batteries ainsi que les composants (par ex. ampoules) qui sont soumis à une usure normale
 - 4.2 Les réclamations ne peuvent être prises en compte que dans les 14 jours suivant la réception du produit. Le produit faisant l'objet de la réclamation doit être envoyé à HSL pour examen, franco. Si l'examen révèle des défauts de fabrication ou de matériel, nous procéderons, à notre discrétion, au remplacement ou à l'établissement d'une note de crédit. Les défauts corrigés sont garantis pendant 6 mois, mais pas plus longtemps que la durée de garantie du produit. Toute autre garantie ou demande de dommages et intérêts est exclue, sauf si la responsabilité est obligatoire en vertu de la loi. En particulier, les frais de démontage et de remontage sont exclus.
- ### 5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE / LOGICIELS
- 5.1 Si un produit comprend un logiciel, le droit non exclusif et non transmissible d'utiliser le logiciel aux fins prévues est accordé au client. Les logiciels de tiers sont soumis exclusivement aux conditions de licence de ces derniers. Sous réserve d'un accord séparé, le droit d'utilisation ne s'étend pas au code source du logiciel ni à son traitement. La copie ainsi que la décompilation du code source sont interdites.
 - 5.2 HSL conserve la propriété intellectuelle des prestations.

6. RESPONSABILITÉ

- 6.1 Pour les dommages subis par le client et imputables à une violation fautive du contrat par HSL, HSL est responsable, quel que soit le motif juridique, jusqu'à concurrence de la valeur de la commande.
- 6.2 La responsabilité pour les pertes de bénéfices, les économies non réalisées, les demandes de recours de tiers, les dommages résultant d'interruptions d'exploitation ainsi que pour tous les dommages indirects et/ou consécutifs est exclue.
- 6.3 La limitation de responsabilité fixée dans ce paragraphe ne s'applique pas aux dommages corporels ni aux dommages causés intentionnellement ou par négligence grave. Pour de tels dommages, HSL est responsable sans limitation.
- 6.4 Le client rembourse à HSL tous les dommages dus au fait que le client ne respecte pas les prescriptions réglementaires et que, par conséquent, HSL est poursuivi par des tiers (y compris les autorités).

7. CONDITIONS FINALES

- 7.1 En cas de litige, le seul tribunal compétent est celui de 8570 Weinfelden, CH. Seul le droit Suisse est applicable. La Convention des Nations Unies du 11 avril 1980 sur les contrats de vente internationale de marchandises et la loi fédérale sur le droit international privé sont exclues.
- 7.2 Les accords qui dérogent aux présentes conditions ne sont valables que si nous les avons confirmés par écrit.
- 7.3 Afin de faciliter la compréhension, les présentes conditions générales sont rédigées en plusieurs langues, la version allemande étant la plus contraignante.
- 7.4 En passant des commandes, l'acheteur/l'acheteuse déclare son accord avec les conditions susmentionnées.

Weinfelden, Décembre 2023



Hugentobler Spezialleuchten AG

Brunnenwiesenstrasse 14

CH - 8570 Weinfelden

Tel. +41 71 626 20 40

info@spezialleuchten.ch

www.spezialleuchten.ch